

Secteur de rattachement

Un ou des centres

Déplacements professionnels

Quotidien

Définition de la fonction

L'Assistant en Santé au Travail contribue à repérer les dangers et à identifier les besoins en santé au travail, dans un but de prévention des risques professionnels. Ses actions sont réalisées notamment en milieu de travail, dans le cadre de la pluridisciplinarité, à la demande du Médecin du travail et s'inscrivant dans les orientations du Projet de Service. Il contribue à des objectifs de Santé Publique.

Ses activités principales sont les suivantes :

- Identification des dangers et des risques pour la Santé et la Sécurité au Travail
- Conseil auprès de l'adhérent en stratégie de prévention et en réglementation Santé-Travail
- Réalisation d'actions d'information et de sensibilisation collectives sur la prévention des risques professionnels
- Participation au Projet de Service
- Recherche, innovation et partage d'information
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Qualité et amélioration continue
- RSE, Diversité et Inclusion

Conditions d'exercice

Appliquer les règles d'Hygiène et de Sécurité en vigueur

Fonction soumise au secret professionnel.

Télétravail possible

Formation

Formation certifiante d'AST

Rattachement fonctionnel

Référent Technique du Département Prévention

Médecin du travail

Rattachement hiérarchique

Coordinateur Département Prévention

Classe CCN de référence

Classe 9, Filière Prévention

L'égalité professionnelle femmes-hommes, ainsi que la prise en compte de situation de handicap sont des préoccupations fortes du CMIE.

Il n'existe pas de métier au CMIE qui ne puisse être exercé indifféremment par une femme ou par un homme.

Toutes les fiches de fonction s'adressent indifféremment et explicitement tant aux femmes qu'aux hommes.

L'aménagement du poste de travail en cas de situation de handicap est prise en compte.



SIGNATAIRE

Le CMIE est signataire
de la Charte de la Diversité
depuis juin 2020.

| ACTIVITE / COMPETENCES | DENOMINATION | S | A | M | E |
|---------------------------|--|---|---|---|---|
| ACTIVITE 1 | IDENTIFICATION DES DANGERS ET DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL | | | | |
| COMPETENCE 1 | Planifier et prioriser ses interventions afin de répondre aux attentes de l'association, du département et des adhérents. | | | X | |
| COMPETENCE 2 | Rechercher et analyser les informations en lien avec l'adhérent, son environnement, son secteur d'activités et ses métiers et préparer les éléments adaptés à l'intervention. | | | X | |
| COMPETENCE 3 | Recueillir, lors de la visite chez l'adhérent, les informations techniques et organisationnelles structurant les situations de travail à l'aide des méthodes ou outils adaptés (observations des situations de travail, métrologies indicatives...). | | | X | |
| COMPETENCE 4 | Analyser les données recueillies afin d'identifier les expositions professionnelles et les situations à risque. | | | X | |
| COMPETENCE 5 | Conseiller en matière de prévention au regard des risques professionnels identifiés lors des actions menées en entreprise. | | | X | |
| COMPETENCE 6 | Formaliser ou mettre à jour les documents liés à l'action mise en œuvre (étude de poste, fiche entreprise, etc.) à partir des données recueillies et analysées selon le process de validation défini. | | | X | |
| COMPETENCE 7 | Réaliser le suivi des préconisations des actions en milieu du travail. | | | X | |
| COMPETENCE 8 | Participer aux instances prévues par la réglementation (CSE, commission RPS...) sous délégation du médecin. | | X | | |
| ACTIVITE 2 | CONSEIL AUPRÈS DE L'ADHÉRENT EN STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET EN RÉGLEMENTATION SANTÉ-TRAVAIL | | | | |
| COMPETENCE 1 | Informier et sensibiliser l'adhérent sur les risques professionnels et les moyens de prévention, à l'aide des supports et des documents adaptés et en s'appuyant sur les informations partagées. | | | X | |
| COMPETENCE 2 | Présenter l'association et son offre de service (actions de sensibilisation, catalogue de formations...). | | X | | |
| COMPETENCE 3 | Répondre aux interrogations émanant de l'adhérent ou de leurs instances (exemple : Comité Social Economique), portant sur les actions réalisées et sur la prévention des risques professionnels (DUERP, fiche entreprise, organisation de travail...). | | X | | |
| COMPETENCE 4 | S'assurer de la compréhension par l'adhérent des méthodes de prévention proposées. | | | X | |

| ACTIVITE / COMPETENCES | DENOMINATION | S | A | M | E |
|---------------------------|--|---|---|---|---|
| ACTIVITE 3 | RÉALISATION D' ACTIONS D' INFORMATION ET DE SENSIBILISATION COLLECTIVES SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS | | | | |
| COMPETENCE 1 | Créer ou adapter un support d'animation sur la thématique identifiée au regard du besoin défini. | X | | | |
| COMPETENCE 2 | Animer des actions d'information ou de sensibilisation portant sur une thématique relevant de son champ de compétence. | X | | | |
| ACTIVITE 4 | PARTICIPATION AU PROJET DE SERVICE | | | | |
| COMPETENCE 1 | Participer au déploiement du plan d'activités et des orientations de l'association au regard des obligations réglementaires et du Projet de Service. | | X | | |
| COMPETENCE 2 | Participer ou piloter la conduite des projets de l'association et leur déploiement en coopération avec les services et les parties prenantes concernées. | | X | | |
| ACTIVITE 5 | RECHERCHE, INNOVATION ET PARTAGE D'INFORMATION | | | | |
| COMPETENCE 1 | Partager et diffuser à l'ensemble des acteurs concernés les informations propres à son métier et à son domaine en utilisant les modes de communication appropriés de l'association et dans le respect des règles de confidentialité. | | | X | |
| COMPETENCE 2 | Echanger, lors des réunions d'animation et de coordination internes, sur les problématiques rencontrées et sur les éventuelles solutions apportées ou à apporter. | | | X | |
| COMPETENCE 3 | S'approprier ou mettre en œuvre une veille technique, réglementaire et métier afin de disposer en permanence d'une information à jour. | | X | | |
| COMPETENCE 4 | Proposer des actions innovantes en lien avec son métier. | | X | | |
| COMPETENCE 5 | Informer et répondre aux interrogations individuelles ou collectives portant sur les thématiques de son domaine de compétences. | | X | | |
| COMPETENCE 6 | Tracer la réalisation des actions au sein du dossier concerné et du logiciel métier. | | X | | |
| COMPETENCE 7 | Réaliser le suivi et le reporting régulier de son activité métier auprès de sa hiérarchie et des acteurs concernés. | | | X | |
| ACTIVITE 6 | SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL | | | | |
| COMPETENCE 1 | Prévenir les éventuels dysfonctionnements et alerter son responsable lors de problématiques particulières dans le cadre de la QVCT : sécurité, difficulté organisationnelle, signaux faibles, incohérences, souffrance au travail... | | X | | |
| ACTIVITE 7 | QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE | | | | |
| COMPETENCE 1 | Se référer et appliquer les processus (procédures, modes opératoires...) de la qualité en lien avec son métier. | | | X | |
| COMPETENCE 2 | Participer à la démarche d'amélioration continue du service (actions d'amélioration, événements indésirables, harmonisation...). | | X | | |
| ACTIVITE 8 | RSE, DIVERSITÉ ET INCLUSION | | | | |
| COMPETENCE 1 | Inscrire ses actions dans le respect de la démarche RSE et ses enjeux sur les trois piliers (social/sociétal, relatif aux adhérents et environnemental). | | X | | |

DÉFINITION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCES

| OBJECTIF COGNITIF | SENSIBILISATION | APPLICATION | MAÎTRISE | EXPERTISE |
|---|---|--|--|--|
| CARACTÉRISATION DE CE NIVEAU HIÉRARCHIQUE | Saisir des significations. Traduire des connaissances dans un nouveau contexte. Interpréter des faits à partir d'un cadre donné | Réinvestir des méthodes, des concepts et des théories dans de nouvelles situations. Résoudre des problèmes en mobilisant les compétences et connaissances requises | Percevoir des tendances. Reconnaître les sous-entendus. Extraire des éléments. Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées | Utiliser des idées disponibles pour en créer de nouvelles. Généraliser à partir d'un certain nombre de faits. Mettre en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines |
| CAPACITÉ À | Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris | Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème | Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question | Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau |
| HABILETÉS REQUISES | Connaissance | Connaissance Compréhension | Connaissance Compréhension Application | Connaissance Compréhension Application Analyse Évaluation |
| EXEMPLE | Connaître l'existence d'un logiciel | Utiliser le logiciel | Former à l'utilisation du logiciel | Faire évoluer le logiciel |